

Burundi : 25^e anniversaire de la création du Conseil National de la Communication

@rib News, 19/11/2017 à € Source Xinhua Burundi : les médias locaux face à des "défis immenses" en dépit des performances acquises Les médias burundais font encore face à des "défis immenses" en dépit des performances acquises au cours des cinq dernières décennies après l'indépendance, selon des participants la semaine dernière aux célébrations du 25^e anniversaire de la création du Conseil National de la Communication (CNC). [Photo : Ramadhan Karenga, président du CNC.]

Ainsi, pour Fabien Segatwa, expert burundais en droit de la presse intervenant sur la législation de la presse burundaise sur invitation du CNC, malgré des acquis en faveur de l'épanouissement professionnel des médias locaux qu'il sied de saluer, la déprofessionalisation de la profession de journaliste au Burundi reste, en revanche, un "grand défi" à relever. L'un des acquis importants à ce jour, a précisé M. Segatwa, c'est la loi sur la presse en vigueur, promulguée en 2015, qui renferme notamment des dispositions portant suppression de toutes les dispositions qui allaient à l'encontre de la liberté de la presse. "Cependant, cette nouvelle loi sur la presse de 2015, garde une épine en elle-même, pour n'être pas allé jusqu'au bout en apportant une réponse appropriée à la problématique des délits de presse, en l'occurrence les injures et les diffamations. Car, à y regarder de près, finalement un journaliste est quelqu'un qui peut facilement être exposé pour un oui ou pour un non à ce qu'on peut appeler une diffamation après déformation d'une information même rigoureusement vérifiée", a-t-il fait remarquer. Pour lui, l'ultime solution à cette problématique burundaise est la "déprofessionalisation complète" du métier de journaliste, afin que les journalistes soient passibles de leurs pairs ; c'est-à-dire en rendant possible les conditions de création, pour les journalistes, d'un "tribunal des journalistes" au premier tout comme au second degré. Pour sa part, Spas-Caritas Kabanyana, correspondante de la radio Isanganiro en province de Bubanza (ouest) depuis la création de cette radio en 2002, est convaincue qu'à ce jour, le "difficile" accède aux sources d'information, est encore un défi d'actualité pour la presse burundaise. Certaines autorités burundaises, a-t-elle expliqué, font "obstruction" à l'exercice de la profession journalistique dans le pays en procédant à la rétention des informations auxquelles le public a droit. Néanmoins, le président du CNC, le journaliste Ramadhan Karenga, se dit satisfait de l'état des lieux de l'exercice de la profession journalistique au Burundi. "Je me réjouis de constater qu'aujourd'hui, beaucoup plus de journalistes burundais, qui sont responsables au niveau social et qui font des papiers respectant le cadre d'éthique et de déontologie professionnelle, et ce que ce soit au niveau des articles de la presse écrite ou des émissions radiophoniques", a-t-il précisé dans un point de presse à l'occasion du 25^e anniversaire de la création du CNC. M. Karenga en a profité pour annoncer que dans une perspective pour consolider les acquis sur les performances journalistiques dans le pays, le gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza, est en train de préparer la révision de quelques textes réglementaires dont la loi sur la presse, pour que ces textes s'adaptent aux réalités actuelles. "Je peux vous assurer que la révision de ces textes, vise beaucoup plus pour compléter quelques déficiences au niveau de l'application de ces différents textes, en vue de s'adapter davantage au travail des professionnels des médias", a-t-il indiqué.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});